

Remarques sur

**L'enquête publique préalable à la déclaration de projet
emportant mise en compatibilité du PLU de Blausasc**

Concernant

l'implantation d'installations sportives et de loisirs au Col Pelletier

Notre association a pris connaissance des documents soumis à l'enquête publique concernant le projet de création d'installations sportives (notamment stade de foot) au Col Pelletier, Blausasc.

Ce projet implique la modification du PLU de la commune.

Les participants à l'enquête doivent s'exprimer sur l'intérêt du projet et, par là, sur la modification nécessitée par ce projet sur le PLU de la Commune.

Nous connaissons bien cette commune et ses installations sportives déjà installées sur le site du Col Pelletier.

L'implantation du futur stade et de ses annexes est prévue sur l'ancien site de la déchetterie de Blausasc, fermée depuis quelque temps, et dont il n'est pas prévu qu'elle réouvre.

De fait, une nouvelle déchetterie, communautaire cette fois-ci, est en train d'être construite et remplacera donc la précédente.

Nous pensons que la création d'un nouveau stade peut judicieusement se faire à l'endroit prévu (site de l'ancienne déchetterie). D'autant que ce type d'installation demande beaucoup d'espace, tant sur le plan du site lui-même (le terrain de sport proprement dit) que sur celui du stationnement des véhicules (joueurs, visiteurs, spectateurs), et il y a peu d'endroits qui offrent cette possibilité.

Le site de l'ancienne déchetterie se prête bien à ce type d'activité.

Nous émettons cependant un **bémol sur le nombre des places de stationnement**.

En effet, il n'y en a pas énormément et un nombre important de véhicules à garer empiétera vite sur la voie routière.

Nous émettons un **autre bémol, plus important** celui-là : lié à la destination réelle du stade.

Tout le document soumis à l'enquête publique fait référence au fait qu'il s'agit de développer les installations sportives, les installations en direction de la jeunesse, le tout en faveur de l'ensemble des habitants du territoire de la Communauté de Communes du Pays des Paillons...

A l'heure actuelle, notre association n'a pas connaissance de manque d'installations, de manque de stade de foot pour les jeunes (et moins jeunes). Il semble que ce qui existe suffise assez bien à contenter tout le monde.

En revanche, nous avons connaissance des difficultés de Monaco à proposer des installations à ses ressortissants, notamment à son équipe féminine de foot. Nous savons aussi que l'équipe féminine s'entraîne à Blausasc, et que des matches « à domicile » de Monaco, se jouent à Blausasc...

Nous en déduisons donc que cette demande de création d'un nouveau stade de foot répond très bien à des attentes monégasques.

Cela soulève quelques questions :

- QUI financera la réalisation du stade ?
- Y aura-t-il ou pas des « priorités » pour l'utilisation de ce stade ?
- QUI en assurera la gestion ? et l'entretien ?

Nous sommes bien conscients que le territoire monégasque est petit, peut difficilement s'étendre et répondre aux nouveaux besoins de ce pays.

Nous déplorons en revanche que ce pays déploie ses tentacules sur l'est de notre département (achat de terrains, installations diverses pas toujours respectueuses de l'environnement d'ailleurs, projets plus ou moins « pharaoniques » : nous avons connu ceux du Plateau Tercier, du parking de la carrière de la Turbie...) et cela sans très grande transparence. Ce que nous ne pouvons accepter.

En conclusion,

Nous donnons un **avis favorable au projet de la transformation de la déchetterie en stade de football**

SOUS LA RÉSERVE

qu'il soit précisé

- QUI peut être utilisateur des installations (commune de Blausasc et autres communes CCPP ?)
- QUI financera les installations (commune de Blausasc ?)
- QUI financera l'entretien de ces installations (commune de Blausasc ?)
- Si le terrain est dévolu régulièrement à des équipes étrangères à la CCPP, y aura-t-il ou pas accords financiers (de quels types ?) ?
- Et que, dans l'avenir, le terrain reste la propriété de la commune de Blausasc.

Fait à Contes, le 15 novembre 2019

Pour le CA, la présidente
Nadine Broch